

GAUCHEBDO

SUCESSEUR DE LA «VOIX OUVRIÈRE» FONDÉE EN 1944 • WWW.GAUCHEBDO.CH

N° 43 • 23 OCTOBRE 2020 • CHF 3.-

France: après l'assassinat de Samuel Paty, mots lourds sur un pays fracturé page 5



Vaud: La Zad du collectif des orchidées contre le cimentier Holcim page 2



Hache de grève déterrée

GENÈVE • En s'attaquant aux conditions de traitement de la fonction publique et du secteur subventionné, le Conseil d'Etat s'est lancé dans un conflit social à l'issue incertaine.

Le personnel de l'Etat et du secteur subventionné n'a pas goûté les mesures envisagées par le Conseil d'Etat (CE) genevois. Elles prévoient notamment une baisse linéaire de 1% sur les salaires, le blocage des annuités et augmentations pour 2021 et 2023, ainsi qu'une suspension de l'indexation des salaires sur les prix pendant minimum quatre ans. De plus, elles prévoient une hausse de la part salariale pour les cotisations auprès de la Caisse de prévoyance de l'Etat de Genève (CPEG) et des caisses de la police et des transports publics. Ce relèvement chez les employé.e.s serait contrebalancé par une baisse pour l'employeur, qui aboutirait à des parts respectives de 42 et 58%.

Indignation du Cartel intersyndical

A l'issue d'une assemblée du personnel, le mardi 6 octobre, le Cartel intersyndical s'est exprimé sur ces mesures par une résolution. «Alors que dans le canton de Fribourg, la fonction publique est remerciée pour son engagement durant la crise sanitaire via l'octroi d'une «prime Covid», le CE profite, lui, du contexte pour faire passer des baisses de salaires sans précédents. Genève est d'ailleurs le seul canton à mener une attaque d'une telle ampleur», s'est indigné le Cartel.

Il rappelle que le personnel de l'Etat et du secteur subventionné est resté au front durant la période aiguë de la première vague pandémique afin d'assurer les prestations à la population. Pour contrer cette attaque vue de grande ampleur, l'assemblée générale du personnel a donc décidé la grève et la mobilisation.

Large manifestation

Les hostilités se sont ouvertes le 15 octobre. Les employé.e.s ont été invités à cesser le travail dans l'après-midi pour se grouper et rejoindre une grande manifestation prévue au départ de la Place de Neuve. Si au départ la foule est clairsemée, elle se densifie rapidement. Un premier cortège est arrivé des Hôpitaux universitaires «Arrêtez de presser, il n'y a plus du jus!», «Héros un jour, trop chers le lendemain», pouvait-on lire sur des banderoles portées par des blouses blanches. Puis les étudiant.e.s et le personnel de l'Université se joignent à la lutte, en musique et avec un message, «Attaque des postes, la formation riposte!». Petit à petit, travailleuse sociale après travailleur du maintien à domicile, enseignant du



Plus de 6000 manifestant.e.s se sont retrouvé.e.s à la Place Neuve au centre de Genève pour conspuer la politique d'austérité du gouvernement.

primaire après enseignante du secondaire, la place se remplit. Alors qu'ils.elles étaient près de 4000, les prises de parole débutent.

«Infirmière déabusée de la fatigue accumulée»

Une femme lit d'abord sa «lettre d'une infirmière déabusée» dans laquelle elle évoque son vécu de la crise. Elle y mentionne sa peur, celle des patients et de leurs proches, leurs douleurs. Avant de souligner, qu'après ces moments difficiles, il a fallu redémarrer ce qui avait été suspendu au prix d'une activité à «120%». Et ce malgré la fatigue accumulée. «Ne trouvez-vous pas que l'on a fait preuve d'une solidarité exceptionnelle?», demande-t-elle à la foule. Ceci en guise de conclusion saluée par un tonnerre d'applaudissements.

A sa suite, de nombreuses voix se succèdent. Toutes avec le même mot d'ordre, le ras-le-bol. Cette impression qu'il «faut» toujours «taper» dans les mêmes «pots»: la santé, l'éducation, la culture et le social, alors que «de l'argent il y en a, dans les caisses du patronat!». C'est d'ailleurs ce que relève Jean Burgmeister, d'Ensemble à Gauche, en rappelant les «cadeaux fiscaux» tels que la réforme fiscale et du financement de l'AVS (RFFA) dont l'application «nous coûtera plus de 100 mil-

lions l'année prochaine. Et pire, jusqu'à 400 millions par la suite... de l'argent qui pourrait financer les services publics». «Nous sommes en lutte pour le bien commun, en lutte pour la population qui bénéficie des prestations. Si les conditions se dégradent alors les prestations se dégraderont!», lance-t-il à la foule avant le départ du cortège.

La colonne humaine s'est ensuite élancée en direction de la vieille ville. Alors qu'elle traversait le centre, elle s'est mise à gonfler, sans doute grâce à des retardataires, pour atteindre près de 6000 personnes. A l'arrivée, Place Saint-Antoine, il aura fallu attendre près de 45 minutes entre le premier et la dernière manifestante.

Une fois tassé.e.s sur l'allée arborée en face du Palais de Justice par une police visiblement inquiète de voir une telle masse de citoyen.ne.s devant leur propre institution, place a été faite pour un vote à main levée. A la quasi-unanimité, l'assemblée a décidé de la poursuite des hostilités, à défaut du retrait des projets de lois et de l'entrée dans «une négociation véritable».

Sortie de crise attendue

Le Syndicat des services publics (SSP) salue cette «excellente» première mobilisation. Il se déclare «particulièrement impressionné par le nombre

conséquent de femmes et de jeunes présent.e.s». Mais condamne toutefois le fait que le service minimum exigé dans certains secteurs de l'Etat, ait empêché l'exercice légitime du droit de grève. Fort de ce premier coup de semonce, il exige sans délai du CE qu'il retire l'ensemble des mesures envisagées. Sans oublier d'ajouter que «le CE se doit de déposer des projets de loi afin de reporter l'application de la RFFA, de suspendre de manière provisoire une large série d'exonérations et, en premier lieu, le bouclier fiscal». Au final «une sortie de crise par le haut et solidaire est impérative!»

La prochaine bataille est annoncée par le Cartel intersyndical pour le jeudi 29 octobre dès 8 heures avec journée de grève et nouvelle manifestation. Si la météo s'annonce mitigée, le vent devrait à nouveau souffler vers la gauche. En effet, la crise sanitaire a revalorisé l'image sociale des métiers secteurs tels la santé, l'éducation, le social et la culture. Les dernières votations, qui ont instauré un salaire minimum cantonal, témoignent d'un changement de cap vers la direction opposée à celle fixée par le CE. Si ce dernier ne prend pas garde, il pourrait finir par mobiliser par-delà le public, risquant alors de perdre plus que des plumes. ■

Jorge Simao



La «dictature» mise hors jeu par le MAS

Le peuple bolivien a livré une leçon de combativité, de force et de maturité. Il a donné au Mouvement vers le socialisme (MAS) un vote de confiance plus net que prévu par les sondages. Ceci par plus 52% des voix exprimées pour Luis Arce, ex-Ministre de l'Economie de Morales et socialiste modéré. Il distancie de 20% des votes son plus proche concurrent. Une victoire incontestable associée à une majorité dans les deux chambres de l'Assemblée législative plurinationale.

Arce ne s'est pas laissé désarmer ni intimider par l'exil forcé en Argentine des président et vice-président Morales et Linares, figures emblématiques du MAS, qui ont dirigé le pays de 2005 à 2019. Mais aussi par le refus du gouvernement de facto de Mme Añez de délivrer un sauf-conduit à des ex-ministres et gouverneurs qui sont restés depuis un an «enfermés» dans l'ambassade du Mexique à La Paz. Sans compter les pressions que les leaders locaux ou régionaux ont subies. Chacun a résisté. Ainsi à l'Assemblée législative durant cette longue année. Et dans la rue. Quand le blocage des routes, organisé de manière efficace et pacifique en août, a obligé la présidente auto-proclamée à fixer une date pour ces élections. Enfin la population a su se faire confiance. Elle est allée voter massivement et de manière ordonnée. Ceci malgré les tentatives d'intimidation de l'armée qui était largement déployée le 18 octobre.

Le MAS a su trouver la bonne équipe présidentielle. Avec Luis Arce, artisan reconnu de la stratégie ayant permis un boom socio-économique inédit dans le pays ainsi qu'une redistribution de la richesse réelle (entre 2006 et 2014, le PIB a été multiplié par quatre, la pauvreté est passée de 60% à 37%, ndlr). Et David Choquehuanca, ex-Ministre des Affaires étrangères (2006-2017), compagnon historique de Morales, dont il partage les origines ayмара.

Une parenthèse d'une année s'est refermée. Elle n'aurait jamais dû s'ouvrir. N'en déplaise à certains esprits chagrins, même à gauche, tant il est devenu évident que si fraude il y a eu en 2019, c'est celle rassemblant la droite, l'OEA et les Etats-Unis. Elle n'a pas fait plier le peuple bolivien. Celui-ci a aussi bénéficié d'une solidarité internationale essentielle, à travers le Mexique d'Andrés Manuel López Obrador et de l'Argentine dirigée par Alberto Fernández.

C'est un nouveau souffle pour la gauche latino-américaine et un avertissement que la stratégie mise en place par les Etats-Unis contre les gouvernements de gauche n'est pas toujours gagnante, surtout si ceux-ci reposent sur des mouvements sociaux solides. Il y a des semaines où il est plus facile de croire qu'un autre monde est possible.

Bernard Borel

Un collectif siffle Holcim sur la colline

VAUD • Des militant.e.s de l'environnement viennent de s'installer sur la colline du Mormont à Eclépens pour empêcher l'extension de la carrière de cimenterie d'Holcim.

« Il y a moins de 2 jours s'est créée la ZAD sur le site convoité par Lafarge-Holcim dans un énième projet d'extension. Si rien n'est fait, l'entreprise continuera d'obtenir le soutien de la justice et le site de la Birette sera juste complètement rasé d'ici 10 ans! », annonce sur Twitter le collectif des Orchidées. Dans une vidéo sur Youtube, avec force images de leur action, le groupe explique plus précisément sa démarche: « Notre objectif est de protéger un écosystème menacé de destruction depuis de nombreuses années par l'entreprise de cimenterie internationale, Holcim-Suisse. Celle-ci cherche à étendre son permis d'exploitation. Depuis 2013, des associations comme celle pour la Sauvegarde du Mormont, Pro Nature, le WWF ou Helvetia Nostra, ont recouru contre le projet au niveau cantonal. Le recours a finalement reçu une réponse négative en mai. Holcim attend désormais le dernier jugement fédéral qui découlera l'an prochain du recours des ONG contre la décision du Canton de Vaud, avant de pouvoir continuer sa destruction effrénée de ce lieu pourtant unique. C'est la raison

pour laquelle nous avons décidé de nous mobiliser avant qu'il ne soit trop tard, face à lenteur des moyens juridiques, à l'impunité des multinationales, à l'absence des lois permettant de défendre réellement la nature, nous occupons physiquement les lieux pour défendre cette colline », explique une des militantes de la cause. Pour ce faire, ils.elles ont installé des barricades, renforcées de pneus et de barbelés, sur le chemin d'accès, construit une yourte, ainsi que de cabanes dans les arbres et occupé la maison abandonnée de la Birette. Un appel à des soutiens en vivres et matériel ainsi qu'aux bonnes volontés a été lancé.

Une balafre sur la colline

Différentes associations pro-climat, comme la Grève du climat ou le collectif Breakfree, saluent l'occupation. Elles soulignent le rôle des industries dans les missions de gaz à effet de serre. Le comité de l'association pour la sauvegarde du Mormont s'avoue « très heureux et ému » de voir cette action concrète de soutien à leur cause, rappelant que sommet de la colline est situé dans une zone figurant à l'inventaire fédéral des pay-



sages, sites et monuments d'importance nationale. « Si le permis d'exploiter était délivré, il en résulterait

une balafre supplémentaire de 200 mètres de large sur 600 mètres de long et de 70 mètres de profondeur. Si l'exploitation n'est pas contenue, une grande partie de la biodiversité serait sacrifiée. De plus, le corridor à faune, qui relie le Plateau suisse au Jura par le Mormont, serait atteint », rappelait récemment Pro Natura.

Entre renaturation et greenwashing

Holcim déposera-t-il plainte? Contacté, le cimentier assure « prendre les préoccupations des activistes au sérieux et mène avec eux, comme avec tous ses interlocuteurs, un échange ouvert et transparent. Nous nous réservons toutefois

en parallèle le droit de prendre d'éventuelles mesures ». « Nous tenons à souligner l'importance que revêt la durabilité de nos activités. Depuis 2013, Holcim a ainsi renaturé et replanté plus de 800'000 m² de terrain (soit l'équivalent en moyenne de 16 terrains de football par an) en Suisse. Bon nombre d'anciens sites d'extraction de Holcim jouissent même aujourd'hui d'un statut de réserve naturelle comme l'ancienne carrière Testori à Eclépens », assure Artur Got, son responsable presse. ■

Joël Depommier

Infos complémentaires sur twitter.com/zadelacolline

Le L.A.C a trouvé un lieu d'amerrissage temporaire

Bonne nouvelle pour le Laboratoire autogéré de création (L.A.C.). Cette semaine, le Conseil d'Etat neuchâtelois a décidé de leur permettre de rester dans leur nouveau squat d'artistes à la rue des Crêtets 91 à La Chaux-de-Fonds. Collectif chaux-de-fonnier créé en 2013, le L.A.C. regroupe une dizaine de personnes actives dans différents milieux culturels, festivals ou activités artistiques. Il a pour but de présenter une offre culturelle, sociale et créative accessible à tous, incluant entre autres des résidences d'artistes, ateliers, vernissages, concerts, spectacles ou brocantes. Mission sociale aussi: pour

lutter contre le gaspillage alimentaire, le collectif avait installé un frigo en libre-service pour le passant ou mis sur pied un magasin gratuit d'objets et de vêtements de récupération. Contraint de libérer au 31 octobre leur squat d'artistes de la rue de l'Hôtel-de-Ville qu'il occupait depuis 2013, le collectif avait jeté son dévolu dans un premier temps sur un bâtiment à la rue de la Cure 3 à La Chaux-de-Fonds, endroit qu'il a dû quitter le 21 septembre. Aujourd'hui, son installation à la rue des Crêtets 91, dans un bâtiment appartenant à l'Etat, est temporairement avalisée.

La gauche sort renforcée du scrutin

JURA • Pousée verte au Parlement et léger recul de la droite dans l'hémicycle.

Les élections au Parlement jurassien n'ont pas donné lieu à de grandes surprises, compte tenu de ce qui s'était passé lors des élections fédérales de l'an dernier et de l'élection partielle au Gouvernement en février-mars. Les Verts progressent, mais il semble qu'ils prennent leurs nouvelles voix surtout ailleurs que dans l'électorat traditionnel de gauche. Les socialistes gagnent même un siège à Delémont, mais avec le même score qu'en 2015.

Les trois partis de droite reculent. Le PDC reste le premier parti du canton, mais il passe de et de 17 à 15 sièges. Le PLR obtient 8 sièges (- 1) et l'UDC 7 sièges (- 1). Ces trois partis, qui avaient 34 sièges sur 60, en auront donc encore la moitié, mais pourraient bénéficier de l'appoint des nouveaux venus, les deux Verts libéraux (4,5% des suffrages).

Le PCSI (chrétien-social) est aussi en recul et perd 2 des 8 sièges qu'il détenait. La gauche sort renforcée, grâce surtout aux 3 sièges gagnés par les Verts, un dans chaque district. Ils obtiennent 7 élus avec 11,5% des voix (+ 3,8%). Le Parti socialiste est stable (20,2%; + 0,2%), mais gagne un siège pour arriver à 13.

Déception chez CS-POP

CS-POP maintient ses deux sièges dans le district de Delémont, mais le parti avait quelque espoir de reconquérir le troisième siège perdu en 2015. Son score est même en baisse, de 7 à 6,2%. Une petite partie de son ancien électorat semble être allé voir du côté des Verts. Autre espoir déçu, il

n'obtient pas de siège aux Franches-Montagnes, où il se présentait pour la première fois. Il y obtient 5,1%. Il aurait fallu 7,5%.

La déception concerne aussi le résultat de son candidat au Gouvernement. Il est vrai que Francisco Pires était très peu connu dans les deux grands districts du canton. Evidemment, il n'avait pas eu l'occasion d'être député, puisque CS-POP ne présentait pas de liste dans son district. Tout cela explique son score (2232 voix, 8,4%), inférieur à celui de Rémy Meury en 2015 (11,5%).

Lutte difficile pour une majorité de gauche au Gouvernement

Sept candidat.e.s se présentent au second tour, dont les cinq ministres sortant.e.s, soit Rosalie Beuret Spiess et Nathalie Barthoulot (PS), Martial Courtet (PDC), Jacques Gerber (PLR) et David Eray (PCSI). Les quatre premiers nommés ont obtenu des scores (41,7 à 43,6%) qui leur permettent de ne pas trop douter de leur succès au second tour. Il en va tout autrement pour David Eray, arrivé en 6^e position au premier tour avec 26,4%, derrière le second candidat PDC, Stéphane Babey (29,2%). La candidate verte, Céline Robert-Charrue Linder, arrivée 7^e (13,9%), est aussi dans la course, malgré un score décevant au premier tour, améliorant certes le résultat du candidat vert de 2015, mais restant en deçà de celui de 2010, bien avant la vague verte. On peut voir deux raisons à cela. Comme Francisco Pires, elle n'a jamais été députée et était peu connue en dehors de son district. L'autre facteur

est qu'il n'y a pas eu de dynamique d'union de la gauche, le PS ayant refusé de suivre l'exemple de CS-POP et des Verts, qui appelaient à voter pour les cinq candidat.e.s de gauche. Et effectivement, elle n'a pas obtenu beaucoup de voix en dehors de l'électorat des Verts et de CS-POP.

Mais les Verts ont devancé le PCSI dans l'élection du Parlement et, pour le second tour, elle bénéficie du soutien officiel du PS. Cette fois la gauche est unie pour appeler à voter pour les trois candidates en vue d'obtenir une majorité de gauche et féminine. Mais le retard à rattraper est important. Les trois partis de gauche ont obtenu 35% des voix pour le Parlement. C'est plus que le score du 5e au premier tour, mais celui-ci, plutôt à l'aile droite du PDC, va certainement augmenter aussi son score en bénéficiant de suffrages d'une partie de l'électorat des autres partis de droite, l'UDC n'ayant pas de candidat et le PLR étant sûr de l'élection du sien. Il part donc favori. Quant à David Eray, il ne peut guère compter sur des voix PDC comme en d'autres occasions, puisqu'il est en confrontation directe avec un de ses candidats. Et à gauche, on n'oublie pas le soutien du PCSI à ce même PDC contre la candidate socialiste à l'élection partielle de l'hiver dernier.

A cette occasion, l'élection de Rosalie Beuret avait été une surprise. Alors pourquoi pas cet automne une importante mobilisation de la gauche et une seconde bonne surprise avec l'élection de Céline Robert-Charrue? ■

Jean-Pierre Kohler

Bons résultats pour le POP dans les exécutifs valaisans

Pour sa première participation aux élections communales valaisannes depuis les années 1950, le POP n'a pas démerité. Pour l'heure, seules les élections aux Conseils communaux (exécutifs) ont eu lieu. Les résultats des deux candidats du POP, qui figuraient sur des listes d'union avec le PS (PS-Gauche citoyenne), sont très satisfaisants. A Martigny, Fred Nouchi, s'il n'est pas élu, réalise le beau score de 586 voix, juste derrière la deuxième socialiste qui obtient 589 voix: le siège reste de justesse au PS-Gauche citoyenne, avec un élu qui à 714 voix a bénéficié d'un plus grand soutien à droite. Les Verts ont failli remporter leur pari de gagner sans alliance un siège qui aurait écarté le reste de la gauche. La campagne très active de Fred Nouchi a assurément rendu un grand service pour maintenir le siège PS. A Monthey, notre candidat Adrien d'Errico obtient 560 voix et atteint ainsi l'objectif de maintenir les deux sièges PS-Gauche citoyenne (les Verts qui se présentaient également seuls manquent aussi leur entrée à l'exécutif). Hors POP, on mentionnera l'excellent résultat d'Olivier Cottagnoud (GVA, Alternative vétrozaine), président sortant de Vétroz et qui arrive en tête, son mouvement gagnant aussi un siège. Il faut continuer la mobilisation dans la perspective des élections aux Conseils généraux de Martigny, Monthey et Sierre du 15 novembre. ■

Jean-Marie Meillard

Les médecins experts de l'AI sur la sellette

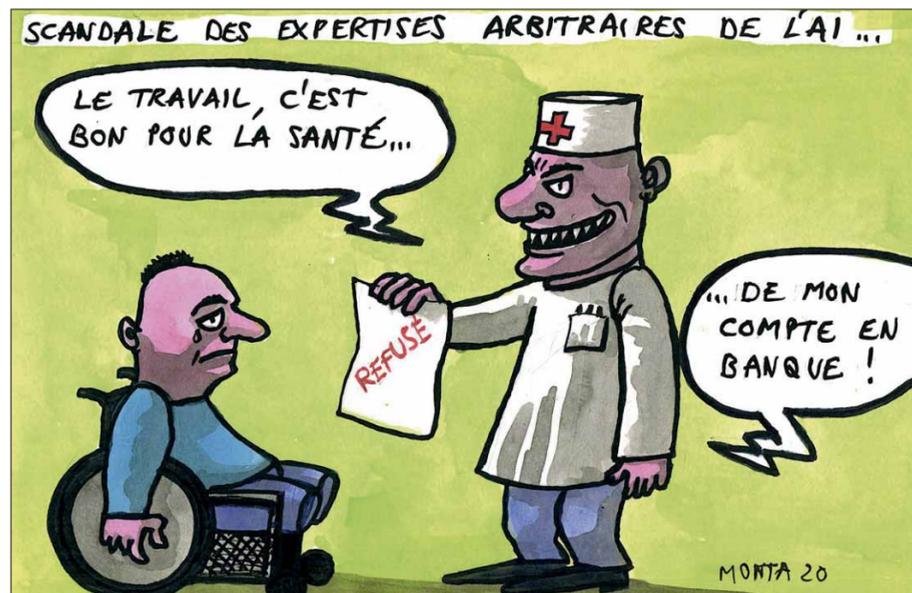
SUISSE • Dénonçant certaines pratiques des médecins experts de l'assurance-invalidité, Inclusion Handicap veut des changements concrets.

En février, l'association Inclusion Handicap a mis en place un centre de déclaration afin de mieux mettre en lumière certaines pratiques arbitraires des médecins mandatés par l'AI dans leur examen des potentiels assurés. Rappelons que ces expertises ont une importance fondamentale, puisque les offices AI ou les tribunaux appuient pratiquement toujours leurs décisions sur leurs conclusions. Bilan des courses dévoilé au début d'octobre sur la base de 250 témoignages collectés par la faïtière politique des organisations de personnes handicapées: beaucoup d'avis des experts AI vont à l'opposé de celles des médecins traitants. Plus de la moitié des assurés ont aussi indiqué que les entretiens se sont déroulés dans une mauvaise ambiance. Ils ont parfois été émaillés de propos injurieux.

Souçons de simulation

A de multiples reprises, les assurés ont encore signalé que les experts insinuaient qu'ils simulaient. Cinquante-trois témoignages montrent aussi que ceux-ci ont évalué les assurés comme étant intégralement aptes au travail, alors que les médecins traitants avaient attesté d'une incapacité de travail totale.

Vingt de ces derniers ont déclaré que les expertises ne respectaient pas les standards médicaux. Et dix assurés ont expliqué que les entretiens de clarification ne duraient pas plus de 20 minutes.



Le problème est partiellement reconnu par l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS) mandaté par Alain Berset. La semaine dernière, il a rendu un double rapport sur le sujet. Selon l'Institut Interface chargé d'évaluer le système des expertises et l'attribution des mandats, «les offices AI n'ont, jusqu'à présent, pas fait preuve d'une grande transparence concernant les

experts auxquels les mandats sont attribués». «Le fait que certaines brebis galeuses puissent continuer à établir des expertises alors qu'il existe des doutes sur la qualité de leur travail n'est, de même, pas satisfaisant», critique encore Interface.

Ce centre de compétence pour l'évaluation, la recherche et le conseil propose plusieurs correc-

tifs. Ainsi l'instauration d'une commission indépendante chargée de la garantie de la qualité et de l'accréditation des centres d'expertises ou l'accroissement de la transparence des expertises à l'aide d'enregistrements sonores.

Dépendance économique des experts

Ces mesures déjà approuvées par le parlement devraient entrer en vigueur en 2022 dans le cadre de la réforme «Développement continu de l'AI». Pour Inclusion Handicap, il faudrait aussi faire appel au principe aléatoire pour les expertises mono-disciplinaires, qui représentent la majeure partie des expertises. Cela se fait déjà dans les expertises pluridisciplinaires. «Le statu quo ne permet pas de résoudre la problématique de la dépendance économique des experts (à l'AI, ndlr)», souligne la faïtière.

Le deuxième rapport analyse le rôle de l'OFAS, en tant qu'autorité de surveillance des offices AI. Il prévoit un remaniement des conventions d'objectifs de ces offices. Plutôt que de leur imposer des objectifs quantitatifs concernant le maintien ou la réduction du nombre de rentes AI, il entend désormais améliorer le pilotage et le contrôle de la qualité de l'exécution des examens, notamment la qualité des mesures de réadaptation. «Cette mise en œuvre sera suivie de près», prévient Inclusion Handicap. ■

Joël Depommier

Les coulisses méconnues d'une campagne

NEUCHÂTEL • Dernière semaine avant les élections communales sur le canton de Neuchâtel.

Pour le POP-Chaux-de-Fonds, la campagne fut intense et je ne vous cache pas être heureux qu'elle arrive à son terme. A l'extérieur du parti, on réalise parfois mal le travail qu'une telle campagne demande. C'est pourquoi il vaut la peine de le mettre en lumière. Pour que toutes les personnes qui soutiennent le POP voient à quel point le parti s'appuie sur ses militant.e.s, impliqué.e.s et motivé.e.s, sans lesquelles il ne pourrait pas espérer représenter les intérêts des plus démunis.e.s.

La campagne a «commencé», pourrait-on dire, il y a deux ans déjà par l'élaboration du programme communal. Si celui-ci n'était pas destiné à la campagne, il a néanmoins été mis en avant à plusieurs reprises. Au total,

une cinquantaine de versions de travail du document, sur un an et demi, pour une mouture finale débattue et validée en AG.

Un gros travail pour un document de près de 90 pages (agrémenté de photos), qui détaille notre projet pour la ville. «Pléthorique» pour certain.e.s, ambitieux et reflet d'un vrai travail de réflexion collective pour nous.

Convaincre, un engagement collectif

Il y a la recherche des candidat.e.s. Initiée fin 2019, elle nous a permis de trouver 41 personnes prêtes à se mettre en avant pour soutenir le POP, lui permettant d'avoir une liste complète pour la première fois de son histoire. Autant de gens à aborder, à convaincre. Leur expliquer ce

que représente cette campagne, ce qu'est le Conseil Général, et surtout ce que nous voulons défendre.

Il y a le travail de création du matériel. Affiches, tracts... il faut prendre les photos, organiser les rendez-vous, faire venir les gens, rédiger les textes des tracts, les modifier, les mettre en page, consulter pour avoir la validation de tou.te.s... Heureusement, une graphiste nous a permis de bénéficier de ces magnifiques affiches, en assumant une grosse part de ce travail.

Il y a la distribution dans les boîtes aux lettres. Sur Chaux-de-Fonds, les tracts sont intégralement distribués par les militant.e.s. Car la Poste est chère. Des milliers de tracts, des dizaines d'heures à arpenter les rues de la ville pour déposer, boîte aux lettres

par boîte aux lettres, les flyers invitant les citoyen.ne.s à voter pour nous.

Il y a les affiches. A coller sur des panneaux en bois, lourds et résistants au vent et à la pluie, puis à fixer à différents endroits de la ville, en respectant les consignes officielles. A fixer avec du fil de fer et une échelle, donc avec un moyen de transport adapté. Et en notant où elles sont, pour pouvoir les récupérer après la campagne, comme nous y sommes tenu.e.s.

Stands, pandémie et réseaux sociaux

Il y a les stands. Depuis janvier 2019, le POP en tient un par mois, aux marchés du samedi matin. Et sur les sept dernières semaines, un par samedi. Là aussi, préparer le matériel, obtenir de quoi décorer le stand, être

visibles. Tout en respectant les règles dues au Covid.

Il y a les réseaux sociaux. Publier des informations sur les candidat.e.s, le programme. Essayer d'être visibles sans saturer les personnes qui nous suivent. Essayer de faire primer le contenu plutôt que les personnes.

Tout cela a été porté par le collectif. Tout le monde a donné un coup de main. Certains ont eu davantage d'énergie ou de temps que d'autres, et c'est normal. Considérant la masse de travail effectuée, et voyant la belle campagne que nous avons réussi à mener, je suis fier de ce que nous avons porté. Qu'on gagne ou qu'on perde, cette campagne fut la preuve que le POP est un parti collectif! ■

Nicolas Turtschi

Mise en pratique de la démocratie au Val-de-Travers

NEUCHÂTEL • Lors de sa séance du 28 septembre, le Conseil général de Val-de-Travers devait décider de la vente de deux domaines agricoles propriétés de la commune: Longeaigne et Les Œuillons.

Le Conseil communal avait inclus la proposition de vente dans un rapport traitant aussi de trois autres domaines qu'il juge utile de conserver. Le groupe POP a dans un premier temps présenté un amendement pour que chaque vente soit traitée séparément, puis s'est opposé à la vente des deux domaines précités, soutenant sa position avec des arguments paysagers, écologiques, économiques, sociaux et politiques. Les deux ventes ont toutefois été acceptées par le Conseil général, avec de nombreuses abstentions au moment du vote.

Nous pensons qu'il serait juste que la population de Val-de-Travers ait son mot à dire. La vente de Longeaigne nous inquiète d'un point de vue écologique et de la protection des eaux. La destruction pure et simple d'une haie sans réflexion sur comment maintenir une telle

structure sur le site nous interpelle fortement. De plus, ce terrain abrite un tilleul remarquable qui doit, à notre avis, appartenir à la communauté.

Intérêt touristique et environnemental

Concernant Les Œuillons, outre l'intérêt touristique du site, la commune a investi plus de 300'000 francs pour assainir ce domaine ces cinq dernières années. Il est maintenant proposé à la vente pour 250'000 francs. Nous ne comprenons pas la logique du Conseil communal dans cette décision.

Si nous maintenons ces domaines dans notre patrimoine, nous pourrions aussi garder le contrôle sur la manière dont ils sont exploités. Longeaigne est un domaine qui ne coûte rien à Val-de-Travers et rapporte une petite rente

stable. Quant aux Œuillons, nous proposons d'attendre la fin du bail de l'occupant actuel en 2025, tout en préparant un projet touristique intéressant et écologique, afin de profiter de ce lieu de passage des touristes qui montent au Creux-du-Van.

Référendum lancé

Nous souhaitons que la population puisse trancher sur cette question et avons décidé de lancer un référendum à niveau communal. Il nous faut 880 signatures. Comme nous sommes une petite section, nous avons publié un appel aux habitantes et habitants de Val-de-Travers dans l'hebdomadaire local pour leur demander de l'aide à la récolte de signatures. À ce jour, nous avons été contactés par 16 personnes auxquelles s'ajoutent tous les camarades et sympathisants

qui s'étaient déjà engagés auparavant. Nous croyons que nous arriverons au nombre nécessaire.

Les personnes qui nous aident à réclamer ces deux référendums ne sont pas forcément des militants de gauche – au contraire, les motivations varient beaucoup.

Il y a des amis de la nature et des animaux, des habitants qui souhaitent soutenir les exploitants actuels de ces domaines agricoles, ou simplement des citoyennes et citoyens qui ne sont pas d'accord avec la façon dont la vente a été décidée. Il est touchant de participer à cette action démocratique où, pour une fois, nous allons au-delà de nos différences pour unir nos voix et contester un acte législatif qui ne nous paraît pas correct. ■

POP de Val-de-Travers

Les soignant.e.s entrent en résistance

SUISSE • Les professionnel.le.s de la santé se mobilisent du 26 au 31 octobre au niveau cantonal et national.

« Les applaudissements ne suffisent pas. Le personnel soignant réclame des mesures concrètes pour mieux gérer une deuxième vague de coronavirus cet hiver et garantir des soins de qualité à l'avenir. Il est urgent d'effectuer une évaluation indépendante de la crise de ce printemps pour permettre d'avoir des données solides sur lesquelles s'appuyer », explique Yvonne Ribbi, secrétaire générale de l'Association suisse des infirmières (ASI). « De plus, cette évaluation doit inclure une analyse des conditions de travail de l'ensemble du personnel soignant, pas uniquement des travailleurs et travailleuses des hôpitaux. La situation dans les Etablissements médico-sociaux (EMS) a été particulièrement difficile et cette étude doit pouvoir éclairer ces différentes réalités », précise Samuel Burri du syndicat Unia. « Avec la 2^e vague qui est là, l'état des personnels est alarmant car l'épuisement guette chacun, chacune. Mandater une évaluation indépendante est un premier pas indispensable pour faire toute la lumière sur la gestion gouvernementale de la crise et pouvoir définir des mesures susceptibles de mieux protéger le personnel de santé face au virus à l'avenir », corrobore Beatriz Rosende du SSP. Pour se faire entendre, près d'une vingtaine de syndicats, d'associations et d'ONG comme Amnesty et plus de 3035 signataires dont 1500 professionnel.le.s de la santé ont déposé ce jeudi 22 octobre une lettre ouverte à la chancellerie du Conseil fédéral.

Former 65'000 soignant.e.s d'ici 2030

Cette démarche servait de prélude à une semaine de mobilisation du secteur, qui sera finalisée par une grande manifestation (sur inscription) sur la Place fédérale le 31 octobre. Parmi les revendications exprimées, celle du versement d'une prime Covid-19 dans tous les cantons pour les infirmière.s. « La Suisse fait figure d'exception: en France, Italie, Espagne, Québec, Royaume Uni, etc., des primes ou bonus extraordinaires ont été accordés aux personnels de la santé actifs pendant la première vague », souligne le syndicat SSP. Il relève que si une partie de la grande distribution, les CFF, la Poste, entre autres, ont octroyé une prime aux personnels en « première ligne », les

employeurs et les autorités cantonales de la santé sont globalement restés sourds aux revendications du personnel. « A ce jour, seuls une poignée d'EMS, le gouvernement fribourgeois, une ou deux institutions sociales font exception dans ce paysage austère. En réalité, c'est un peu l'inverse qui se produit, en particulier dans les hôpitaux: des directeurs financiers ont déjà annoncé des déficits importants pour 2020, en lien avec la pandémie et, forcément, menacent de nouveaux programmes d'économies sur le dos du personnel », explique-t-il. Outre cette demande de dédommagement, les différentes associations mobilisées réclament un droit de participation plus étendu et une meilleure protection, ainsi que de meilleures conditions de travail, notamment contre le minutage des soins. Elles veulent aussi une meilleure application de la Loi sur le travail afin de limiter le recours aux heures supplémentaires. Plus globalement, le SSP exige un refinancement des hôpitaux. « Les structures publiques risquent d'être les principales perdantes de la crise: elles n'ont même pas obtenu un financement par le biais d'indemnités de chômage pour réduction de l'horaire de travail. Quelques cliniques privées en revanche ont pu diminuer leurs charges salariales par ce biais », rappelle-t-il dans un tract. Pour sa part, l'ASI, qui a déposé en 2017 une initiative « Pour des soins infirmiers forts », combattue par un contre-projet parlementaire, veut que soit augmenté rapidement le nombre de personnes entrant dans la profession. « 65'000 infirmières et infirmiers supplémentaires seraient nécessaires d'ici 2030 », plaide l'association professionnelle.

Durant toute la semaine prochaine, des actions décentralisées seront menées dans les cantons. A Neuchâtel, une assemblée se tiendra le lundi 26 octobre (dès 10h30) devant l'hôpital Pourtalès. A Genève, les militant.e.s se retrouveront le mardi 27 octobre (dès 12h30) devant les HUG. A Lausanne, une manifestation publique aura lieu le mercredi 28 octobre (dès 18 h, le lieu de départ est encore à confirmer). ■

JDr

Informations complémentaires sur la semaine de mobilisation et inscriptions pour la manif de Berne sur le site www.ssp-vpod.ch

Robert Dreyfuss, un médecin engagé

Né à Vienne en 1921, le Docteur Robert Dreyfuss a vécu son enfance à Lausanne. C'est dans l'université de cette ville qu'il a fait ses études de médecine, et c'est là aussi qu'il a poursuivi sa formation post-graduée auprès de grands patrons comme Edouard Jequier Doge ou Pierre-Bernard Schneider. Pour compléter sa formation en médecine psychosomatique, il a choisi l'Hôpital universitaire de Besançon. Il y développe ses premiers contacts avec le Parti communiste français.

La guerre d'Algérie était alors au centre des préoccupations des militants communistes qui se mobilisaient pour sauver Fernand Iveton de la guillotine. Ce dernier, militant communiste français rallié au FLN algérien, avait été condamné à mort pour sabotage. Il fut exécuté le 11 février 1957, malgré les protestations vigoureuses en Algérie, en France et en Europe. Robert Dreyfuss s'était joint aux marches qui dénonçaient ce crime.

Droit des femmes

Dans les années cinquante, alors que les autorités politiques et universitaires suisses s'acharnaient sur le professeur André Bonnard, helléniste prestigieux, en raison de ses opinions politiques et de ses sympathies pour le Mouvement de la paix, Robert Dreyfuss s'engagea résolument dans le comité qui le soutenait. Il y rencontra l'écrivain Michel Buenzod, aux côtés duquel il poursuivit ses activités militantes. Tous les deux furent des compagnons de route, lecteurs ou rédacteurs d'articles de *La Voix ouvrière* puis de *GaucheBdo*.

Au sein de ce même comité, Robert Dreyfuss rencontra le psychiatre



Guerre d'Algérie, Mouvement de la paix, presse alternative: Robert Dreyfuss s'est toujours mobilisé. JPd

Pierre-André Gloor, sexologue. A ses côtés, il mena ensuite les campagnes pour le droit des femmes, la solution des délais et le libre accès à l'interruption volontaire de la grossesse (IVG). Et collabora avec lui aux activités de Pro Familia à la fin des années 70.

Proche de l'humain

Dans ses activités de psychiatre, le Dr. Dreyfuss a été proche de ses patients, qu'il savait écouter, reconforter et accompagner dans les processus parfois longs de guérison. Tous ceux qui l'ont connu garderont de lui le souvenir d'un médecin extrêmement compétent, chaleureux

et ouvert sur le monde. Humaniste, il était un lecteur assidu de Montaigne, Victor Hugo, Verlaine et du Bellay.

Il aimait d'ailleurs conclure ses entretiens en récitant *Heureux qui comme Ulysse a fait un beau voyage* ou *Les sanglots longs des violons...* Le voyage de Robert Dreyfuss aura été long et passionnant. Il est mort dans sa 100^e année. Nous faisons part de notre émotion et disons notre sympathie à sa famille et amis. ■

Dr Jean-Pierre Guignard
Prof. Honoraire de l'UNIL

Pour en savoir plus sur le parcours de Robert Dreyfuss, voir l'interview-vidéo de Pierre Jeanneret sur <http://bit.ly/PJ-videos>

LA CHRONIQUE FÉMINISTE

Le fanatisme religieux

Vendredi 16 octobre, Samuel Paty, professeur d'histoire-géographie, 47 ans, père de famille, a été décapité près de son collège du Bois d'Aulne à Conflans-Sainte-Honorine (au Nord-Ouest de Paris). Le 5 octobre, il avait traité de la liberté d'expression dans une classe de 4^e et montré, pour illustrer son cours, deux caricatures de Mahomet publiées par *Charlie Hebdo* (le procès se tient en ce moment contre les responsables de l'attentat du 7.1.2015*). Auparavant, il avait pris soin d'inviter les élèves musulmans à sortir de la classe s'ils ne souhaitaient pas voir les dessins. Une polémique est née dans le préau, des parents s'en sont mêlés. Certains ont parlé d'erreur, d'autres étaient plus vindicatifs. Dès le 7 octobre, le père d'une des élèves publiait, sur son compte Facebook, un récit des faits et appelait à la mobilisation contre l'enseignant, en vue de son exclusion; le 12 octobre, il désignait nommément le professeur et donnait l'adresse du collège, incitant à « dire stop ».

L'assaillant, tué par la police après l'attaque, a été identifié comme Abdoullakh Anzorov, un Russe tchéchène de 18 ans, réfugié en France avec sa famille. Il était connu pour des antécédents de droit commun mais pas pour radicalisation. Il avait le statut de réfugié et habitait à Evreux (Eure), en Normandie. 15 personnes étaient en garde à vue lundi soir, dont les parents, le grand-père et le petit frère de l'assaillant, le père de l'élève qui a appelé à la mobilisation contre l'enseignant, 4 élèves, Abdelhakim Sefrioui, activiste islamiste. L'enquête devra notamment déterminer s'il y a un lien entre la polémique liée à ce cours et le crime commis.

Un millier de personnes se sont recueillies samedi après-midi devant le collège du Bois d'Aulne. Le professeur, connu pour son investissement auprès de ses élèves, était apprécié. Dans la matinée, des roses blanches ont été déposées à l'entrée du collège de ce quartier pavillonnaire, où élèves et parents sont en état de choc. D'importantes manifestations de soutien ont eu lieu dimanche à travers le pays. Un hommage national sera rendu mercredi à ce professeur d'histoire-géographie, a annoncé l'Elysée.

En Nouvelle-Zélande, le 15 mars 2019, Brenton Tarrant commet des attaques terroristes d'extrême droite contre deux mosquées de la ville de Christchurch, qui font 51 morts et 49 blessés. Il s'agit de la tuerie la plus meurtrière commise spécifiquement contre des musulmans dans un pays occidental et l'attentat d'extrême droite ayant causé le plus de victimes depuis ceux d'Oslo et d'Utøya en 2011 (77 morts). Le jour de son assaut, Tarrant publie un manifeste de 74 pages intitulé « Le grand remplacement », dans lequel il déplore l'expansion de l'islam et un « génocide blanc ». Pendant 17 minutes, il diffuse son action en direct sur les réseaux sociaux. Le 27 août 2020, il est condamné à la prison à vie sans possibilité de libération conditionnelle.

On peut mettre ces deux attentats dos à dos, même si l'un a provoqué beaucoup plus de morts que l'autre. Chaque fois, il s'agit d'un acte de haine contre des gens différents, qui ne pensent pas comme celui qui se transforme en terroriste.

Les musulmans extrémistes agissent comme si leur religion, l'islam, était la seule valable et se situait au-dessus des autres, voire de l'Etat de droit. L'Eglise catholique, qui s'affirme « universelle » et « seule légitime et authentique Eglise du Christ », a commis, dans son histoire, des crimes contre les gens et les peuples qui pensaient différemment. Elle a été antisémite, provoquant des milliers de victimes, jusqu'au concile Vatican II à la suite de la Shoah. Elle a tué les dieux des autres religions sur toute la planète: des millions de morts. Les croisades et les guerres dites saintes ont entraîné des milliers de martyrs. Pendant les 6 siècles que dura l'Inquisition, elle a torturé et brûlé des milliers d'innocents, et fit pendant 2 siècles une chasse aux sorcières, torturant et brûlant 100'000 femmes. Elle a contribué au colonialisme en Amérique et en Afrique, qui causa des millions de décès. La liste n'est pas exhaustive. Tout cela au nom de Dieu, ses représentants étant persuadés qu'eux seuls détiennent la Vérité.

La logique « ma religion est la meilleure, les autres sont dans l'erreur » est de la même manière en action dans les lois anti-avortement. L'interdiction de l'avortement est la règle pour l'islam, le christianisme et le judaïsme, avec des nuances. L'Eglise catholique considère l'ovule fécondé comme un être humain, avorter est donc assimilé à un crime à tout moment de la grossesse. Pour le judaïsme, au contraire, l'embryon devient une vie humaine à partir du 40^e jour, le recours à l'IVG avant cette date est donc toléré. Les positions de l'islam varient selon les pays, l'avortement est interdit, ou toléré jusqu'au 40^e jour, voire jusqu'au 120^e. Les trois religions sont plus souples lorsque le fœtus met en danger la vie ou la santé mentale de la future mère.

Aux USA, les Républicains opposés à l'avortement n'ont cessé de nommer, dans les cours de justice des Etats, des juges qui le condamnent. Au lendemain de la mort de Ruth Bader Ginsburg, le 18.9.20, sans attendre les résultats de l'élection du 3.11, Trump cherche à précipiter la nomination d'un juge réactionnaire à la Cour suprême: Amy Coney Barrett, 48 ans, mère de 7 enfants, dont 2 adoptés, fervente catholique et farouche opposante à l'avortement. Aux USA, l'IVG n'est pas une loi mais un jugement de la Cour suprême, *Roe v. Wade* de 1973, confirmé en 1993. Jusqu'à la fin du premier trimestre, la décision est laissée au jugement de la femme enceinte. Mais 28 Etats américains imposent des restrictions à l'accès à l'avortement. Plusieurs autres (Géorgie, Ohio, Louisiane, Mississippi, Kentucky, Iowa et Dakota du Nord) durcissent leur législation en 2019.

Celles et ceux qui s'opposent à l'avortement le font au nom d'une religion que ne partage pas nécessairement la femme qui veut avorter, au mépris de sa liberté, et sans se préoccuper de ce que deviendra l'enfant non désiré. Il est aussi insensé de tuer au nom d'Allah ceux qui défendent la liberté d'expression que d'interdire l'avortement au nom de Dieu. Je ne comprendrai jamais qu'on puisse mettre en parallèle une femme adulte et un embryon de 3 cm et 11 g à la 8^e semaine. C'est le même fanatisme religieux qui est en jeu.

Huguette Junod

* Au total, la vague d'attentats perpétrés en France depuis janvier 2015 a fait 258 morts. Selon le ministère de l'Intérieur, la menace terroriste y reste, 5 ans plus tard, à un niveau extrêmement élevé.

Mots lourds sur un pays fracturé

FRANCE

La concomitance d'une campagne médiatico-politique du gouvernement français sur sa droite et les attentats islamistes creuse un abîme vers l'extrême-droite dans un contexte de crise.

Après le calme politique apparent d'un été indien et le ralentissement de la pandémie, le ciel s'est dangereusement assombri. Alors que la rentrée avait débuté dans l'inquiétude d'une seconde vague aux conséquences sanitaires et sociales désastreuses, le gouvernement d'Emmanuel Macron annonçait travailler sur une loi «contre le séparatisme islamiste». Si le contexte pesant du procès des attentats de *Charlie Hebdo* et de l'Hyper Cacher de janvier 2015 offrait un déversoir médiatique à la communication du parti présidentiel, La République en marche (LREM), deux nouveaux actes terroristes menacent de faire sauter les digues.

Boycott controversé

À la mi-septembre, certains médias alimentaient un écran de fumée devant la situation économique et sociale liée à la crise sanitaire. Ainsi, l'attention était déportée sur les questions identitaires, notamment au travers d'une polémique. Cette dernière est née de ce que des députés de la majorité (LREM) et des Républicains ont refusé, le 17 septembre, d'auditionner la Vice-présidente de l'Union nationale des étudiants de France (UNEF), Maryam Pougetoux. Ils ont quitté la salle, où se tenait une commission travaillant sur «les effets de la crise du Covid-19 sur les enfants et la jeunesse», au motif que Maryam Pougetoux portait un voile. D'autres députés LREM se sont désolidarisés de cette «décision de boycott», au nom du fait que «cette étudiante n'a enfreint aucune loi», selon le député macroniste Saïd Ahamada, ndlr.

Le 25 septembre, premier coup de tonnerre. Deux personnes employées de la société de production Premières Lignes Télévision (émission *Cash Investigation*), qui fument une cigarette devant leurs locaux, anciennement ceux de *Charlie Hebdo*, sont attaquées et blessées par un individu pakistanais armé d'un hachoir. Une fois arrêté, le suspect reconnaît qu'il visait le journal satirique ayant publié des caricatures de Mahomet. Il ignorait que le siège avait été démantelé dans un lieu tenu secret suite à la tuerie de 2015.

Moins d'un mois plus tard, le 16 octobre, un nouveau drame survient. Samuel Paty, professeur d'histoire-géographie d'un collège du département des Yvelines en Île-de-France, est la victime d'un sanglant assassinat terroriste. Abattu par la police, le suspect pourrait avoir agi dans le sillage notamment d'une polémique initiée sur les réseaux sociaux par le père d'une élève, après que l'enseignant a montré des caricatures du Prophète lors d'un cours sur la liberté d'expression. La foudre annonce alors la tempête.

Le poids des mots

Deux jours plus tard, une grande mobilisation se tient sur la place de la République à Paris. Si dans un premier temps les images rappellent, bien qu'à petite échelle, les grandes mobilisations du mouvement «Je suis Charlie», «l'union» n'est plus au rendez-vous. Sur les réseaux sociaux des vidéos montrent la présidente de l'UNEF et étudiante en droit Mélanie Luce s'appropriant à prendre la parole devant les milliers de personnes ras-



Manifestation parisienne en hommage à Samuel Paty, enseignant assassiné par un islamiste.

Parti socialiste

semblées, lorsqu'une partie de l'auditoire se met à scander, «collabos, collabos, collabos!».

Le lendemain, le Ministre de l'Intérieur Gérald Darmanin dit avoir lancé des opérations de police contre «des dizaines d'individus» qui n'ont pas un «lien forcément avec l'enquête mais à qui le gouvernement a envie de faire passer un message» (*La Croix*, 19.10). Le même jour, sur le plateau de la «Fox News française», C News, le journaliste Pascal Praud ouvre son émission quotidienne par un éditorial qu'il conclut ainsi: «Trop

longtemps, le déni a occulté une réalité. L'islam gangrène la société française jusque dans son école républicaine».

L'islam condamné

Ainsi ne sont plus seulement mis en cause *terroristes, fanatiques, intégristes* ou *islamistes*, mais également «l'islam», soit une religion dans son ensemble. La police n'opère plus uniquement pour prévenir et punir les crimes et délits, elle fait désormais aussi passer «un message». Les mobilisations ne se contentent plus de

défendre la liberté d'expression, elles désignent aussi les «collabos».

Si nul ne sait avec certitudes où mènent ces «glissements» sémantiques et politiques, le récent emprunt fait à l'extrême-droite par le Ministre de l'Intérieur du qualificatif «d'islamo-gauchistes», pendant contemporain du soi-disant «complot judéo-bolchevique» du siècle dernier, indique une direction. Le *Chant des partisans* (hymne de la Résistance française sous l'occupation nazie, 1941, ndlr) veut que «partisans, ouvriers et paysans» y entendent une alarme. ■

Jorge Simao

Violences sexistes en centre d'expulsion

FRANCE • Au centre de rétention administrative (CRA) de Le Mesnil-Amelot, près de l'aéroport Paris Charles de Gaulle, des femmes témoignent de leurs mauvais traitements par la police. Conditions insalubres, insultes sexistes, humiliations et pressions pour se soumettre à un test Covid en vue de l'expulsion, sont de mise.

Le 13 octobre, un témoignage sur le blog *A bas les CRA* décrivait la manière dont la police avait forcé les femmes du centre à chanter «Joyeux anniversaire» à un gradé. Pour recevoir les repas, les femmes mises en ligne devaient, une par une, chanter trois fois «joyeux anniversaire», sans quoi elles n'étaient pas nourries. La police avait alors refusé de distribuer du pain pour qu'il ne soit pas emmené dans les chambres et donné à celles qui n'avaient pas chanté. Ce témoignage décrit également comment l'une des femmes enfermées a subi une grave infection, obligée d'utiliser des morceaux de vêtements pour remplacer les serviettes hygiéniques que la police refusait de lui donner. Le témoignage fait état d'un refus de la police de lui venir en aide. La femme a finalement été transportée à l'hôpital par les pompiers, puis libérée en raison de son état grave.

Sophie*, comme toutes les femmes enfermées, est menacée d'expulsion. Elle a accepté de nous parler depuis le centre. «Lors des visites de journalistes ou d'officiels, des bâtiments

proches, en bon état, mais vides, sont ouverts pour prétendre que les conditions sont correctes», commence-t-elle. «Les douches sont dans un si mauvais état, et si sales qu'on a des infections.» Sophie ajoute que des cheveux ont été trouvés dans la nourriture. Malgré le manque de vêtements et la difficulté à laver leur linge au centre, les femmes qui tentent de s'habiller dignement sont systématiquement insultées: «Tu es une pute, qu'est-ce que tu crois? Que les policiers vont tomber amoureux de toi?», a-t-elle entendu. A cela s'ajoutent des propos des policiers pensant que les détenues ne comprennent pas, parlant de les «baiser» ou de les «violer». «Une fille a menacé de porter plainte. Le lendemain matin à 5h, on nous a accusées d'avoir de la drogue dans les chambres... Ils ont dit DEHORS! Il faisait froid, ils ont fouillé, jeté les affaires en criant: ÇA PUE ICI, ÇA PUE!», nous explique Sophie, soulignant la violence systématique des fouilles, les problèmes de lumière et de chauffage. Cela alors qu'introduire de la drogue en centre fermé est

quasi-impossible en raison des très nombreux contrôles.

Tests PCR sous la menace

Sophie nous parle également de la pression pour faire les tests Covid. «Tant qu'il n'y avait pas de vol, on ne nous parlait pas de test.» Mais désormais, «on nous appelle à l'infirmerie et on nous dit que la Préfecture a demandé à ce que l'on fasse le test avant l'expulsion». Sophie nous explique que dans ces conditions, elle a refusé l'examen. «Un garçon a refusé de le faire, mais ils l'ont quand même escorté et forcé à monter dans l'avion», ajoute cette femme. Elle fait état de menaces de garde à vue et de prison pour les personnes qui refusent les tests PCR.

Souvent oubliées, les femmes sont une dizaine à être enfermées à Le Mesnil-Amelot, surveillées majoritairement par des hommes. À l'échelle nationale, les femmes représentaient en 2019 moins de 10% des personnes en rétention. La Cimade, association qui intervient dans les centres, a souligné plusieurs fois des mauvais traite-

ments spécifiques aux femmes: manque d'intimité des lieux d'enfermement, expulsion de femmes enceintes ou malades sans leur traitement médical, enfermement ou expulsion de victimes de traite. Des violences accrues par la loi Collomb de 2018 qui a fait passer la durée d'enfer-

mement à 90 jours. Mais qui passent trop souvent sous silence, en raison de l'extrême difficulté de porter plainte depuis un centre fermé et de l'invisibilisation des migrations féminines. ■

Nicanor Ahon

*Le prénom a été changé. Infos complémentaires sur www.abaslescra.noblogs.org/



La fin de la constitution ploutocratique?

CHILI • Le 25 octobre, les Chiliens se prononceront sur la rédaction d'une nouvelle Constitution. De nombreuses attentes, mais aussi une incertitude sur ce qu'il adviendra du processus après le vote.

Cette incertitude n'a rien de surprenant. Il s'agit ainsi d'un plébiscite sans précédent dans un pays où des Constitutions autoritaires ont été rédigées depuis plus de 200 ans par les élites. Ceci sans aucune forme de consultation populaire pour leur approbation. Pour ceux d'entre nous qui voteront pour l'approbation et la convention constitutionnelle, l'objectif est clair. Il s'agit de mettre un terme à la Constitution politique actuelle. Elle a été rédigée sous une dictature par une commission de juristes ultra-conservateurs et approuvée après un plébiscite frauduleux, le 11 septembre 1980.

Constitution pour la privatisation

Outre qu'elle a été imposée de manière corrompue et criminelle, la Constitution a mis en place un modèle économique, qui a privatisé pratiquement tous les domaines existants, notamment les ressources en eau. Pour ce faire, elle a entériné le principe de subsidiarité. Le rôle de l'Etat a été réduit à son minimum.

Sous couvert de programmes de lutte contre la pauvreté, mais sans droits sociaux et environnementaux universels, tout a été subordonné à ce que fait ou ne fait pas le secteur privé. Celui-ci utilisant la nature comme source de ressources pour soutenir la croissance économique. Dans la pratique, un modèle de société extractive, consumériste et profondément individualiste a vu le jour.

Gouvernement par les plus fortunés

La Constitution a permis de créer les conditions légales pour la construction d'une véritable ploutocratie au Chili, gérée par une élite économique. 1% de la population concentre 26,5% des revenus. Si le salaire annuel moyen est de 15'000 dollars par habitant, 53% des travailleurs gagnent moins de 540 dollars par mois, ce qui montre une inégalité brutale.



«La nécessité de voter l'approbation de la Constitution et d'une future convention est une occasion historique de commencer à penser à un Chili différent», estime la gauche.

Paolo Stachevsky

On ne s'étonnera pas non plus que les salaires des parlementaires soient 31 fois supérieurs au salaire minimum, que les dettes des Chiliens atteignent 73,5% de leurs revenus, que la moitié des retraités perçoivent des pensions inférieures au salaire minimum, que les universités publiques ou les médicaments sont parmi les plus onéreux du monde. Au-delà du discours méritocratique installé par les élites, le modèle économique chilien a généré une société profondément segmentée et ségréguée, où le discours de la liberté de choix n'est rien d'autre que

la liberté de choix de ceux qui en ont les moyens.

En retour, cette ploutocratie fait que les grandes fortunes financent la classe politique, avec notamment des abus et collusion sur les prix. Aujourd'hui, un projet de loi pour renforcer le pouvoir du Service national des consommateurs (Sernac) et permettre un renforcement des réclamations du public passe devant la Cour constitutionnelle.

Comble de cette ploutocratie? Sebastián Piñera lui-même. Le président chilien a intro-

duit le commerce des cartes de crédit dans le pays. Il est dorénavant le dixième président le plus riche du monde, dépassant de loin les autres dirigeants d'Amérique latine.

Pour toutes ces raisons, la nécessité de voter l'approbation de la Constitution et d'une future convention est une occasion historique de commencer à penser à un Chili différent, où le centre ne serait plus le profit, mais la dignité des personnes et le souci de la nature. ■

Andrés Kogan Valderrama
du Chili

Un traité de libre-échange qui mine l'environnement

COMMERCE • Une fuite montre que l'UE ne veut inclure aucune contrepartie écologique dans son traité avec les pays du Mercosur.

L'Union européenne a tourné le dos à la crise climatique dans ses accords internationaux de libre-échange selon une information du quotidien indépendant espagnol, *Publico*. En témoigne une fuite par Trade-Leaks d'un document daté du 18 juin 2020 sur les négociations d'un accord commercial entre l'UE et les pays du Mercosur (Brésil, Argentine, Paraguay et Uruguay), dans lequel les exigences environnementales ont été laissées de côté des «éléments essentiels», dont la violation signifierait la

suspension du traité entre les deux parties.

Les seuls éléments considérés comme vitaux pour conditionner la suspension de l'accord, selon la fuite, seraient liés au fait que l'un des États signataires viole les principes démocratiques, les droits fondamentaux ou contribue à la prolifération des armes de destruction massive. Il n'existe pas non plus de clauses ou de sanctions économiques pour les États qui dépassent leurs quotas de pollution lors du développement des activités

économiques en question. Il s'agit, selon Greenpeace, d'un chèque en blanc pour la dévastation d'écosystèmes surexploités tels que la forêt amazonienne, les zones humides du Pantanal ou les forêts du Gran Chaco.

Accord final en vue

Rappelons que le traité, qui vise à multiplier les échanges entre les pays des deux continents et à éliminer plus de 90% des droits de douane et des taux d'imposition, est en cours de ratification. Le 9 novembre, le Conseil des

affaires étrangères de l'UE devrait faire une proposition à la Commission pour signer l'accord final.

«Les documents publiés de l'accord UE-Mercosur le confirment: c'est un véritable tueur de climat qui favorise un commerce non durable et ne prévoit pas de sanctions en cas de destruction de la nature. L'accord doit être arrêté à jamais», déclare Tom Kucharz, chercheur et militant écologiste. Il critique ouvertement le soutien continu du gouvernement espagnol à l'accord commercial.

En l'état, les autorités françaises «sont opposées au projet d'accord», ont déclaré des sources de l'exécutif français à l'AFP. La France n'a pas été le seul pays à exiger des engagements plus importants pour la lutte contre le changement climatique dans ce traité. L'Autriche, l'Irlande, la Belgique et le Luxembourg soutiennent les positions de Macron, tandis que l'Allemagne est divisée sur la question de savoir si elle doit donner son soutien définitif à l'accord. ■

Réd.

Des travailleuses domestiques exploitées et maltraitées

QATAR • Les petites mains qui font tourner le pays, au nombre de 173'000, continuent à être maltraitées, humiliées et forcées de travailler jusqu'à épuisement total par leurs employeurs selon Amnesty International.

Sur la base de 105 entretiens, l'association des droits de l'homme dénonce une nouvelle conditions d'existence de ces migrantes, qui effectuent des travaux domestiques à domicile. Et ce, malgré un changement de loi. En 2017, le Qatar a en effet adopté une Loi sur les travailleurs domestiques, fixant la durée maximale de la journée de travail, prévoyant des pauses quotidiennes obligatoires, un jour de repos hebdomadaire et des congés payés. Trois ans plus tard, sur les 105 femmes interrogées, 90 ont déclaré travailler régulièrement plus de 14 heures par jour, 89 travaillaient régulièrement sept jours par semaine, et 87 se sont vues confisquer leur passeport par leur employeur.

Certaines ont signalé ne pas percevoir la totalité de leur salaire, tandis que 40 ont raconté les insultes, les gifles ou les crachats.

De plus, cinq femmes ont affirmé avoir été victimes d'abus sexuels de la part de leur employeur ou de membres de leur famille. Au moins 23 des femmes interrogées ont déclaré qu'on ne leur donnait pas assez à manger et qu'elles avaient souvent faim pendant leur travail dans ce pays.

Ce n'est que récemment que le Qatar a introduit un salaire minimum et aboli la règle selon laquelle les travailleurs doivent obtenir l'autorisation de leur employeur pour changer d'emploi ou quitter le pays. «Ces réformes juridiques peu-

vent permettre aux travailleurs d'échapper plus facilement aux employeurs qui les exploitent, mais il est peu probable qu'elles réduisent de manière significative les abus ou améliorent sensiblement les conditions de travail des travailleurs domestiques», estime l'ONG.

Le rapport pointe plus globalement l'absence de mécanismes de contrôle pour assurer le respect de la loi. «Le Qatar manque à son devoir d'amener les employeurs-euses abusifs à rendre des comptes et peu d'éléments permettent donc de prévenir de futurs abus. Des pratiques comme la confiscation des passeports et le non-paiement des salaires, preuves d'un travail forcé, ne font pas systématiquement l'objet d'investigations et

les responsables n'ont pas grand-chose à craindre, même lorsqu'ils refusent de restituer les passeports ou de verser les salaires dus», relève encore l'ONG. «L'un des problèmes majeurs dans le système actuel est que les travailleuses domestiques courent le risque de perdre statut juridique, revenus et logement pendant que leurs plaintes sont traitées. Elles auraient donc besoin d'un logement sûr et de moyens de subsistance sûrs pendant toute la durée du processus. Tant qu'il n'y a pas de logement public en état de fonctionnement, la plupart des femmes n'ont pas la possibilité de déposer plainte», souligne encore Amnesty International. ■

Réd.

Les civils piégés par la guerre

HAUT-KARABAKH • Dans la république transcaucasienne, les milliers d'habitants de Stepanakert et Chouchi doivent apprendre à vivre entre les bombardements quotidiens et le survol des drones. Ils témoignent de ce quotidien.

Au milieu des montagnes verdoyantes du Karabakh, des dizaines de camions militaires montent péniblement la route qui les emmène vers Stepanakert. Plusieurs d'entre eux tractent des canons d'artillerie en direction du front autour d'Hadrouit. Dans l'autre sens, les ambulances foncent vers Goris, première ville arménienne à une dizaine de kilomètres de la frontière avec la république autoproclamée de l'Artsakh (nom de la dixième province du royaume d'Arménie).

Pont partiellement détruit, poste des gardes-frontières endommagé, carcasses de voitures, les marques du conflit sont présentes tout au long de la route qui serpente dans le corridor de Latchin. Seuls les nombreux animaux qui bloquent la circulation profitent des paysages paradisiaques où les forêts ont pris leur teinte automnale. Le sifflement des avions et des tirs nous rappellent rapidement le basculement de la région dans une nouvelle guerre qui dure depuis le 27 septembre.

«On venait de terminer le recensement des bombes qui dataient des années 1990. Cela va nous prendre énormément d'années encore pour informer les gens, les désamorcer, et éviter d'autres explosions une fois le conflit terminé», s'empresse Koen van der West de l'association The Halo Trust, installée dans le Haut-Karabakh.

«Au moins 70 000 personnes auraient perdu leur maison»

A Stepanakert, les rues restent désertes. Les nombreux types de drones qui survolent la ville matin et soir, en bombardant les habitations, ont plongé la population dans la terreur. «On n'arrive ni à les voir ni à les entendre et d'un coup, ils nous tirent dessus. Cela fait trois semaines qu'on se cache», nous raconte Ruben, la cinquantaine. Depuis le 28 septembre, cet homme d'affaires s'est installé à l'hôtel Europe pour être au plus proche de son fils, parti comme d'autres soldats en première ligne. Malgré la deuxième trêve humanitaire en l'espace d'une semaine, intervenue le 18 octobre, les combats sur le front autour d'Hadrouit, Martouni et Martakert ne se sont pas arrêtés. Les divers bilans confirment que le nombre de victimes s'approcherait des 700. «Je pense que l'on est largement au-dessus. Il suffit de regarder et constater l'importance des dégâts à Stepanakert. Autour



Le palais présidentiel au style très soviétique sur la Place de la renaissance à Stepanakert, capitale de la république du Haut-Karabakh.

David Stanley

d'Hadrouit, c'est pire», nous informe Ruben. Plusieurs médecins confirment cette tendance. «La gravité des blessures laisse penser que l'intensité des combats va déboucher sur une quantité massive de décès», témoigne l'un d'entre eux.

Dans la capitale du Karabakh (le «jardin noir», en turco-persan), plusieurs quartiers sont pourtant dévastés. Plusieurs roquettes jonchent le sol à divers endroits de la ville. L'une d'elles se trouve plantée juste devant le ministère des Situations d'urgence. Juste à côté d'une épicerie, un cratère de huit mètres de profondeur dévoile la violence des tirs. Plus loin, un immeuble de trois étages et long d'une centaine de mètres est complètement éventré. Ces nouveaux équipements rendent «le combat inégal», analyse Arman¹, vêtu d'un treillis et kalachnikov sur l'épaule. Ce soldat de 31 ans a été mobilisé au deuxième jour du conflit: «Nous n'avons pas le matériel adéquat pour faire face à ces drones turcs et israéliens. Ils ne font pas de trace et frappent de manière extrême-

ment précise leurs cibles. Nous avons besoin de nouvelles armes. Mais l'utilisation de drones devrait être interdite dans des zones urbaines et sur les civils.» Leur emploi et celui de bombes à fragmentation violent les règles du droit international.

A quelques mètres du café Samra, des coups de feu retentissent. Un drone a été repéré non loin des bâtiments officiels. Les voitures qui circulent dans les rues pratiquement vides accélèrent. Elles se réfugient sous les arbres ou dans une allée. Une vieille dame, perchée à sa fenêtre regarde toute cette agitation. Les rares personnes encore dans les rues se précipitent dans les abris les plus proches. Elle les invite dans sa cave. «Notre force demeure cette solidarité. Elle nous permet de survivre à ces événements. Vous savez, ce n'est pas la première fois que nous connaissons ce type de conflit. Essuyé des tirs par des drones ou par des avions, ou par l'artillerie, quelle différence pour la population? Nous avons connu pire en 1992 entre le blocus et les frappes

sans discontinuer sur la ville», nous explique Narek, qui a décidé de s'installer à l'hôtel Europe, faute d'abri sûr dans sa maison. Alors que la sirène retentit, plusieurs habitants viennent y trouver refuge le temps des bombardements. Pour les réfugiés, un prêtre organise tous les jours quelques prières.

«La communauté internationale condamne sans agir»

Le Karabakh, qui entre dans sa quatrième semaine de guerre, s'est peu à peu vidé de ses 140'000 habitants. Près de la moitié aurait quitté l'enclave arménienne, depuis l'offensive lancée par l'Azerbaïdjan afin de briser le statu quo de 1994 et reconquérir les territoires perdus. «Au moins 70'000 personnes auraient perdu leur maison. Ce qui nous fait craindre une catastrophe humanitaire avec l'hiver qui arrive, les coupures d'électricité et le manque de nourriture. L'épidémie de coronavirus reprend aussi fortement dans la zone», indique Zara Amatuni de la Croix-Rouge interna-

tionale.

Dix kilomètres au-dessus de Stepanakert, la ville de Chouchi a également éprouvé de multiples attaques. La plus récente a eu lieu vendredi. La plus symbolique a visé l'église, le 8 octobre. Une partie du toit s'est effondrée. Mais les gens continuent de venir y allumer des bougies. «Cela nous donne de l'espoir. Cette attaque sur notre église est délibérée. Il suffit de voir la précision à deux reprises des bombardements. La Turquie et l'Azerbaïdjan essayent de nous faire peur et de déclencher une guerre religieuse. Seulement, ici tout le monde vit en paix depuis des millénaires», nous répond Boris. L'été, la plupart des habitants de Stepanakert viennent profiter de l'air frais de Chouchi. «On organise de fameuses barbecues entre amis avec un peu de vodka arménienne».

Devant le drame effroyable qui se poursuit dans cette région caucasienne, l'Unicef a appelé à un arrêt des combats immédiats pour que les enfants qui vivent au Karabakh ne subissent plus «de menace meurtrière». De son côté, le défenseur des droits de l'homme de la république autoproclamée de l'Artsakh, Artak Beglaryan, rendu aveugle et le visage brûlé par l'explosion d'une bombe datant du premier conflit, condamne «Des crimes de guerre ont été commis. On a récolté un maximum de preuves et réalisé des rapports détaillés. Ils ont bombardé des écoles, des bâtiments, mais la communauté internationale condamne sans agir. Que font les Nations unies, l'Union européenne? Doit-on attendre d'autres centaines de crimes et de morts?»

Les échecs successifs d'un cessez-le-feu humanitaire témoignent des difficultés des grandes puissances et du groupe de Minsk présidé par la Russie, les Etats-Unis et la France de peser réellement sur les belligérants. Bakou veut désormais que la Turquie, qui soutient son offensive, soit incluse dans les discussions. «Sans véritable pression, aucune chance que la Turquie et l'Azerbaïdjan acceptent une trêve. Nous sommes entrés dans un conflit incessant de moindre intensité», analyse le directeur du centre de presse à Erevan, Boris Navasardian. ■

Vadim Kamenka,
de Stepanakert

¹ Le prénom a été changé
Paru dans *L'Humanité*

Quand le gouvernement israélien soudoie la presse

ISRAËL • Le ministère israélien des affaires stratégiques aurait versé d'importantes sommes d'argent pour délégitimer le mouvement de Boycott, Désinvestissement et Sanctions (BDS).

En juin 2019, le *Jerusalem Post* a publié un supplément spécial intitulé «Unmasking BDS (Démasquer BDS)». Dans ces pages, détaillent les journaux électroniques indépendants, *972 Magazine* et *The Seventh Eye*, et sans indiquer la provenance des fonds, des journalistes de haut niveau du journal avaient interviewé des fonctionnaires du ministère ainsi que des membres d'organisations étrangères qui travaillent de concert avec lui. Parmi les autres personnes interrogées, figurait le sénateur républicain et ancien candidat à la présidence des Etats-Unis Ted Cruz, décrit comme «un brave guerrier» pour

Israël. Sous la direction de son ancien directeur, Gilad Erdan du Likoud, le ministère des affaires stratégiques aurait aussi fourni à plusieurs reprises des fonds aux médias et à d'autres organisations pour s'attaquer à BDS et au mouvement plus large en faveur des droits des Palestiniens.

Rappelons que BDS promeut les boycotts économiques, académiques, culturels et politiques contre Israël, ses citoyens et d'autres cibles (personnalités, entreprises, etc). Il a reçu l'appui de personnalités importantes telles que le prix Nobel de la paix Desmond Tutu, la journaliste Naomi Klein et le scientifique Stephen Hawking

«En novembre 2017, un supplément spécial financé par le ministère a été distribué aux abonnés de *Makor Rishon*, un journal affilié à la droite religieuse d'Israël. Comme dans le cas du *Jerusalem Post*, le supplément de *Makor Rishon* a également fait la promotion des hauts fonctionnaires du ministère et des groupes hasbara (groupe de propagande pro-israélien, ndlr) qui travaillent avec lui», relèvent les deux titres électroniques. La même année, des articles payants en faveur du gouvernement avaient été publiés dans la section «news» du magazine du week-end de *Yedioth Ahronoth*, et sur son site web, Ynet. Convaincu

que la propagande officielle du gouvernement est inefficace, «le ministère fait passer ses messages par des individus et des institutions qui sont perçus comme n'ayant aucun lien avec l'Etat», expliquait encore en janvier le journal *The Seventh Eye*.

Récemment le journal progressiste *Haaretz* rappelait que le gouvernement israélien avait approuvé, il y a deux ans et demi, l'allocation de 31,4 millions d'euros pour financer la propagande politique, tout en exigeant un même effort du secteur privé. ■

Réd.

Les crimes systémiques de l'église catholique

PÉDOPHILIE • «Grâce à Dieu» de François Ozon est en création et tournée romande. La pièce est basée notamment sur le témoignage de François Devaux, fondateur de La Parole libérée, association française de victimes d'actes pédocriminels du Père Preynat.

En 2018, le film *Grâce à Dieu* de François Ozon met en lumière l'affaire Bernard Preynat, prêtre pédophile ayant perpétré des agressions et crimes sexuels sur des mineurs et l'inaction de sa hiérarchie alertée à maintes reprises, dont le Cardinal Philippe Barbarin. Entre thriller, travail documentaire et tourments intimes, la pièce tirée du long métrage est mise en scène par François Marin. Trois hommes croyants à l'époque, Alexandre, François (Devaux) et Emmanuel, mettent en cause le Père Preynat pour ses actes assimilés à des viols - attouchements, masturbations et fellations forcés, sodomies - perpétré sur enfants entre 1972 et 1991, lors de l'organisation de camps scouts. Le religieux a reconnu les faits. Il a été condamné à cinq ans de prison ferme en mars 2020. Une sentence dont il a fait appel.

Echos multiples et église en péril

Pour les victimes, les répercussions et conséquences du mal subi s'étendent à la famille et autres proches et impactent sur plusieurs générations.

Mise en cause, la hiérarchie de Preynat savait et n'a que peu fait. Son plus haut supérieur, le cardinal Philippe Barbarin a été relaxé le 20 janvier dernier. Une décision dont les parties civiles ont fait appel. L'ex-primat des Gaules publie cet automne son récit, *En mon âme et conscience*. Il confesse «prier pour les victimes», comparant son «martyre» subi d'accusé face au «tsunami médiatique» à celui de Christ. Avant de louer «l'attitude déterminée de Benoît XVI» permettant que «les portes soient ouvertes et que la

vérité puisse être dite telle qu'elle est».

Faux, s'insurge François Devaux, victime de l'ex-Père Preynat. Il souligne que nulle victime d'actes pédophiles n'a été reçue par le Pape. Ceci malgré de multiples demandes et requêtes. Sous pression, subissant une hémorragie historique de fidèles et soutiens, le Vatican mènerait une opération de communication. A coup de messages et lettres pontificaux, de manuels de conduite. Tout cela n'a jamais été à la hauteur concrète des enjeux de justice, de transparence, de réparation et de réforme du droit canonique selon Devaux.

Une Commission indépendante saluée

L'homme insiste sur les mensonges et le déni de celui qui a toujours le titre d'archevêque, Philippe Barbarin. Ce dernier avait confirmé Preynat dans sa prétrise «en toute connaissance de cause». Au moins 3'000 mineurs - chiffre largement sous-estimé selon certains spécialistes - ont été victimes d'actes pédophiles au sein de l'église catholique depuis 1950, a révélé la Commission indépendante sur les abus sexuels sur mineurs dans l'église catholique (Ciase) le 17 juin dernier. Saluée par François Devaux, cette commission a été mise en place par la Conférence des évêques de France en 2018. Ces chiffres provisoires proviennent d'une première remontée d'enquêtes menées auprès des archives de diocèses et de congrégations religieuses. ■

Bertrand Tappolet

Pulloff Théâtres, Lausanne. 27 oct. au 15 nov. et tournée. Rens: compagniemarin.ch



Témoignages révélateurs autour de crimes sexuels sur enfants commis par Bernard Preynat dans «Grâce à Dieu» de François Ozon montée par François Marin. DR

«Des crimes couverts dans des proportions incroyables»

Quelles sont les lignes forces de l'action de La Parole libérée?

FRANÇOIS DEVAUX: Nous avons essayé de réaliser le travail le plus exhaustif possible sur la problématique de la pédophilie en France. Et de leurs réponses institutionnelles faites ou non, voire incompétentes. Une tentative de jalonner le périmètre de ce sujet, en aidant à la prise de conscience de ces crimes et abus au plan sociétal. Ceci en termes de souffrances d'une population, d'incidences pour la santé publique, de coûts élevés pour l'ensemble de la société.

D'où la formulation d'éléments concrets à réformer et mettre en place d'urgence. Ainsi la création d'un Obser-

vatoire national pour analyser et enrayer cette pandémie de la pédocriminalité. Si toutefois les autorités publiques comptaient réellement combattre ce fléau. Ce n'est pas le cas.

Ce qui vous importe le plus?

Pour l'église, c'est la notion de responsabilité collective face au fléau de la pédophilie. Au-delà du déni, c'est le maintien d'un silence favorisant une impunité systémique. On parle ici de crimes sur enfants commis et couverts dans des proportions proprement incroyables. Jouant avec des complicités, une permissivité et les législations de différents Etats, l'on génère des souf-

frances sur des décennies menant à des destructions et traumatismes psychiques ainsi que physiques lourds, profonds. Et à des suicides parfois. Une famille et des parents aimants comme je les ai connus sont des éléments essentiels pour se reconstruire. Mais selon le Ministre public, 20'000 plaintes pour violences sexuelles sont classées sans suite. Là est un autre scandale, le relatif désintérêt de l'Etat français et ses réformes législatives creuses pour combattre ces crimes et abus. ■

Propos recueillis par Bertrand Tappolet

Interview complète sur: www.gauchebdo.ch
Site: laparoleliberee.fr

Le Palais Lumière raconte l'épopée du Cinématographe

EXPO • Après Paris, Bologne et Lyon, c'est au Palais Lumière d'Evian que fait halte l'exposition «Lumière! Le cinéma inventé», consacrée aux frères Auguste et Louis Lumière.

Si cette exposition a pleinement sa place à Evian-les-Bains, c'est que les frères Lumière ont marqué la station de leur empreinte, en faisant construire la villa Lumière, devenue l'Hôtel de ville depuis 1927.

La riche présentation montre d'abord que le désir de projeter et d'animer des images est bien antérieur au Cinématographe. Depuis le 17^e siècle, on connaît les lanternes magiques. Puis le 19^e siècle verra apparaître une série d'inventions, en particulier celles de Thomas Edison. Le génie des frères Lumière sera d'opérer une synthèse de toutes les découvertes précédentes et de mettre au point le Cinématographe, dont ils déposent le brevet en 1895. Le cinéma est né!

L'histoire de la famille Lumière est d'abord une saga industrielle lyonnaise. La société «Antoine Lumière et ses fils» devient la première industrie européenne de plaques photographiques. Elle sera sans cesse concurrencée par Kodak. Elle est aussi à la base d'inventions majeures dans le domaine de la photographie, qu'il s'agisse de l'Autochrome, premier procédé commercial de photographie en couleur, ou d'appareils de projection d'images. Les usines Lumière sont immenses et occupent des centaines d'ouvriers et ouvrières. *La sortie de l'usine Lumière* à Lyon, tournée en 1895, est d'ailleurs le titre du premier film d'Auguste et Louis. La même année est présenté *Le Jardinier*, qui deviendra vite *L'Arroseur arrosé*, considéré comme le premier film comique. *L'Arrivée d'un*



Une vue de l'exposition d'Evian. DR

train en gare de La Ciotat sera aussi un grand succès populaire: on raconte que des spectateurs, terrorisés par la locomotive à vapeur qui fonce sur eux, se levèrent précipitamment de leurs sièges... Car les frères Lumière sauront rapidement exploiter commercialement leur invention. Le 28 décembre 1895, ils organisent la première séance publique payante, au Salon

indien de l'hôtel Scribe à Paris (reconstitué dans le cadre de l'exposition).

Tout cela est montré à Evian par une riche collection d'appareils, de photographies, d'affiches publicitaires, mais surtout par la projection intégrale, sur une multitude de petits écrans, des 1422 films Lumière. Ceux-ci, à vrai dire, présentent une faible valeur esthétique.

Pour que le cinéma naisse comme art, il faudra attendre Georges Méliès et son *Voyage dans la Lune* de 1902, chef-d'œuvre d'illusions photographiques et d'inventions techniques, qui dure pas moins de 16 minutes. Les frères Lumière cesseront d'ailleurs de tourner la même année, comprenant que ce n'est pas leur métier. Ils sont d'abord des ingénieurs et des industriels. Leurs innombrables films sont essentiellement de courts documentaires de moins d'une minute, aux sujets très variés. On peut donc voir à Evian de nombreux défilés militaires, des visites royales, des scènes de rue, des gymnastes, des baigneurs, des scènes familiales comme *Le Repas de bébé*, etc. Ces films gardent tout leur intérêt comme illustrations vivantes du tournant des 19^e et 20^e siècles.

L'exposition met aussi en valeur une forte solidarité familiale chez les Lumière. Par exemple, Auguste et Louis épousent deux sœurs et vivent dans deux appartements symétriques d'une même villa. Ce qu'elle ne montre pas en revanche, c'est leur soutien au fascisme, au gouvernement de Vichy et à sa politique de collaboration. Mais cela, c'est une autre histoire...

On appréciera cette exposition assez exceptionnelle, qui se décline sur plusieurs plans, tant technique que sociétal et surtout cinématographique. ■

Pierre Jeanneret

«Lumière! Le cinéma inventé», Palais Lumière Evian, exposition prolongée jusqu'au 3 janvier 2021.